



**ASSOCIATION FORESTIERE DE
LA VALLEE DE VILLE**

Villé, le 12 février 2020

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée générale ordinaire de l'Association Forestière de la Vallée de Villé** qui se tiendra le

Jeudi 05 mars 2020 à 18 h 30
à la salle des fêtes de Neuve-Eglise (67220)
1, Rue du 28 novembre

AU PROGRAMME :

- **18 h 30 : Accueil des participants**
- **18 h 45 – 19 h 30 : Assemblée générale statutaire**
 1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 07 février 2019
 2. Rapport moral du Président
 3. Rapport d'activités 2019
 4. Rapport financier du Trésorier
 5. Rapport des vérificateurs aux comptes
 6. Approbation des comptes de l'exercice 2019 et quitus au Président, au Trésorier et au Comité de Direction
 7. Programme et projets 2020
 8. Points divers, discussion.
- **19 h 30 – 20 h 15 : Intervention de Maxime Princet sur le bilan 2019 du dispositif ECIF et intervention de Camille Vauchelet sur le bilan sylvositaire 2019.**

A l'issue de la conférence, l'association vous invite à partager le verre de l'amitié offert par la commune de Neuve-Eglise.

En cas d'empêchement, nous vous remercions de bien vouloir retourner le pouvoir ci-joint au siège de l'association.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Le Président,
Roland RENGERT

*"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"*



ASSOCIATION FORESTIERE DE LA VALLEE DE VILLE

Siège :
Communauté de Communes de la Vallée de Villé
Centre Administratif
1 rue principale
67220 BASSEMBERG